

PLANS B

## Réforme des retraites : et si on imaginait autre chose ?

Taxer les riches, régime à la carte, dose de capitalisation ou contribution des retraités... Les idées sont légion. Voici les plus populaires.

PAR BÉATRICE MATHIEU ET PHILIPPINE ROBERT

**P**our l'instant, les centaines de milliers de Français dans la rue n'ont pas fait trembler le gouvernement qui reste droit dans ses bottes. Afin de rééquilibrer le régime général des retraites, pour l'exécutif, un seul chemin est possible : relever l'âge légal de départ et augmenter la durée de cotisations. Reste qu'en matière de retraite, cinquante nuances de réformes sont possibles. Et les leviers pour faire rentrer davantage d'argent dans les caisses ou faire travailler les Français plus longtemps sont nombreux. L'Express est allé sonder sept économistes, à droite comme à gauche de l'échiquier politique. Sept pistes pour réfléchir différemment et alimenter le débat. Si certaines seraient très efficaces, leur acceptabilité par l'opinion publique est loin d'être acquise. Tour de piste.

### Piste 1 Relever les cotisations sociales

Efficacité ★★★★★

Faisabilité ★★★★★

Accroché à sa promesse électorale de ne pas augmenter les prélèvements obligatoires, le gouvernement ne veut absolument pas entendre parler du levier de l'augmentation des recettes, et en particulier des

cotisations sociales, pour financer le déficit des régimes des retraites. Et encore moins au moment où l'inflation fait des ravages sur le pouvoir d'achat des Français... Pourtant, cette idée n'est pas à écarter d'un revers de la main, et elle est aujourd'hui proposée par des syndicats et de nombreux économistes. Une piste qui a été notamment creusée par Michael Zemmour, maître de conférences au Centre d'économie de la Sorbonne (université

**Avec l'augmentation des cotisations sociales, l'effort serait réparti sur tous les actifs**

Paris I-Panthéon-Sorbonne) et chercheur associé au Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (Sciences Po). Ce spécialiste des retraites a sorti sa calculatrice pour calculer l'impact de la mesure. L'avantage de l'augmentation des cotisations ? « L'effort serait réparti sur tous les actifs, environ 27 millions de personnes, alors que les mesures d'âge du gouvernement demandent des efforts



aux personnes qui vont partir à la retraite d'ici 2030, soit environ 6 millions de personnes », explique-t-il. Certes, cette hausse aurait un impact sur les salaires, ce qui est compliqué à faire accepter en période de hausse des prix. « Mais dans la version la plus dure pour les salariés, une augmentation de 0,8 point des cotisations d'ici 2027, permettrait de récupérer 12 milliards d'euros de recettes, cela représente une ponction mensuelle de 14 euros au niveau du SMIC et de 28 euros au niveau du salaire moyen : ce n'est pas indolore, mais ce n'est pas non plus une hausse effrayante », justifie Michael Zemmour.

Autres solutions : revenir sur les exonérations de cotisations « inutiles », ce qui pourrait rapporter 2 milliards d'euros par an, ou soumettre l'épargne salariale à des cotisations retraites, ce qui pourrait dégager 3 milliards d'euros de recettes par an. Enfin, Michael Zemmour propose une autre piste pour remplir les caisses : revenir sur la baisse des impôts de production.



### Piste 2 Faire contribuer les retraités

Efficacité ★★★★★

Faisabilité ★★★★★

Rarement le jugement des Français sur une réforme n'aura fait un aussi grand écart : si 39 % seulement des actifs sont favorables au report de l'âge légal, 57 % de ceux qui sont déjà partis en retraite soutiennent le projet du gouvernement. Facile, diront certains, puisque ces derniers ne sont pas concernés. Reste qu'une idée est en train de suivre son bonhomme de chemin : et si les retraités, eux aussi, étaient mis à contribution pour résorber un peu plus rapidement le déficit du régime général ? « En complément du report de l'âge légal, on pourrait très bien imaginer une mesure portant sur les pensions », soutient l'économiste François Ecalle, le fondateur du site Fipeco. Pas question de diminuer en valeur absolue le niveau des retraites mais plutôt de les désindexer (ou de les sous-indexer) par rapport à l'inflation. Comme le smic ou les prestations sociales, les

retraites suivent obligatoirement la hausse de prix. Et en période de dérapage inflationniste, l'addition pour les caisses de retraite est lourde. Inversement, la désindexation des retraites permettrait de faire très rapidement des économies : il suffirait de sous-indexer de 1 point les retraites par rapport à l'inflation en 2023 et en 2024 pour générer près de 40 % des économies attendues en 2027 pour combler le déficit des retraites, affirme un haut fonctionnaire de Bercy sous couvert d'anonymat.

« C'est presque une mesure de justice sociale. La France est un des rares pays où le niveau de vie des retraités est en moyenne supérieur à celui des actifs », poursuit François Ecalle. Leur taux de pauvreté est bien plus faible que celui du reste de la population et leur capacité d'épargne est près du double de celle des actifs. Reste que le sujet est politiquement radioactif et pour l'heure, à l'Elysée, on ne veut pas entendre parler de cette piste. « Les retraités n'ont pas la capacité de bloquer le pays mais leur mécontentement

pourrait se manifester dans les urnes lors des prochaines élections », confesse l'économiste. De fait, les plus de 60 ans ont un taux d'abstention plus faible que les autres classes d'âge et lors de la dernière présidentielle, ils ont voté très majoritairement pour le candidat Macron. Alors pas question pour l'exécutif de chagriner les derniers soutiens qu'il a dans l'opinion publique... et tant pis pour les finances de l'Etat.

### Piste 3 Ajouter une dose de capitalisation

Efficacité ★★★★★

Faisabilité ★★★★★

« On peut discuter sur les mérites comparés, ou sur les défauts comparés, de la répartition et de la capitalisation en matière de retraites ouvrières. [...] Je crois aussi que ceux qui se font un monstre de la capitalisation commettent une erreur étrange. » Celui qui écrit ces quelques lignes n'est pas un furieux ultralibéral... mais Jean Jaurès, le 28 décembre 1909 dans *L'Humanité*. Plus d'un siècle après, la retraite par capitalisation a toujours aussi mauvaise presse dans l'Hexagone. A tort, défend l'économiste Nicolas Marques, le directeur de l'institut Molinari. « Le recul de l'âge légal permet de répondre à l'augmentation de l'espérance de vie mais il ne permet pas de compenser le choc démographique lié à la baisse tendancielle de la fécondité. » L'équation est simple : dans les années 1960, on comptait 3 cotisants pour 1 retraité ; aujourd'hui le même ratio est tombé à 1,4 cotisant pour 1 retraité... Surtout à terme, le taux de remplacement, c'est-à-dire le montant de la pension comparé au dernier salaire, va nettement reculer, si l'on en croit les dernières prévisions du Conseil d'orientation des retraites. « C'est le débat tabou et seule une dose de capitalisation permet d'inverser cette tendance », poursuit Nicolas Marques. L'idée serait donc de créer un « fonds de pension à la française » en plaçant de façon obligatoire une partie des cotisations pour la retraite complémentaire. Après tout, ce système existe déjà en France. « La caisse de retraite des

— P. 46. Réforme des retraites : et si on imaginait autre chose ?

— P. 50. Diesel, la prochaine bombe sociale ?